

Ils ne pensent qu'aux sous, on ne pense qu'aux soins !

A L'OFFENSIVE !!!



MENSUEL D'INFOS DU SYNDICAT CGT du CHU de Toulouse - juin 2017

EN BREF...

Grève du bloc pédiatrique

Nous saluons le courage et la détermination des grévistes du bloc opératoire qui se battent contre les nouvelles maquettes et contre le sous effectif dans le bloc pédiatrique. La situation actuelle génère une telle souffrance au travail que l'équipe a voulu dire stop. La direction ne souhaite toujours pas négocier alors que beaucoup d'interventions sont annulées. **En occupant son bureau, les grévistes ont pu rencontrer le Directeur Général qui a parlé de recrutements dans ce bloc. Ils restent vigilant et continuent jusqu'à la victoire !!!** soutenez leur grève sur cgtchutoulouse.fr

La « démocratie » selon le pôle HE

Des agents d'hospitalisation hémato-pédiatrique refusent d'être envoyées dans d'autres services de HE car cela augmente le risque d'erreur professionnelle. Suite à des menaces de « rapport » de l'encadrement supérieur, elles ont rempli une fiche de signalement d'évènement indésirable. La direction du pôle a convoqué l'équipe, pour cette réunion, **TOUTE** l'équipe a été consultée par un "doodle" pour savoir si elle souhaitait la présence de la CGT (car elles craignait des pressions) l'équipe a répondu « oui » (22 voix pour 12 contre 4 blancs). Au début de la réunion, la direction de pôle a voulu refaire un vote mais seulement avec l'équipe présente et le vote a donné : 15 contre et 12 pour (sans attendre que tout le monde arrive)... Devant cette mascarade de « démocratie » un grand nombre d'agents a quitté la réunion. **Nous rappelons qu'être syndiqué ou représenté par un syndicat est un droit CONSTITUTIONNEL (article 6 et 8 du préambule constitution de 1946)**

Des membres de la direction du CHU sont candidats pour « En Marche » aux législatives

Grève et Rassemblement

JEUDI 8 JUIN 2017

14h - Hôtel Dieu

**Pour des embauches
Contre les RQ et W
Pour le droit d'expression
Contre les ordres et pour la reconnaissance de la pénibilité.**



Une nouvelle ministre de la Santé ?

L'ancienne directrice de l'HAS sous Hollande, Agnès Buzyn, a eu sa promotion, elle a été nommée ministre et s'inscrit malheureusement dans la continuité de Marisol Touraine. Austérité hospitalière, marchandisation de la santé, management déshumanisé, lien entre le ministère et les laboratoires privés...

La CGT se demande où est le « Changement » ?

Plus d'infos dans les permanences syndicales:

Rangueil: 05-61-32-25-67 Larrey: 05-67-77-14-11 Purpan: 05-61-77-77-08

Purpan plaine: 05-67-77-10-88 ou 06-20-33-70-80 Hôtel-Dieu: 05-61-77-84-70 La Grave: 05-61-77-79-71, Fontaine salée:

05-61-90-92-90, IUCT : 0531156377, Chapitre : 24236, Garonne: 05.34.55.76.78,

Site www.cgtchutoulouse.fr FACEBOOK : «CGT CHU TOULOUSE»

« Abandon de poste » pour avoir pris son poste ?

C'est la nouvelle trouvaille de la DRH... Les agents de la crèche non-grévistes le 23 mai ont appris le matin même qu'elles devaient se rendre à une « présentation du pôle HE » alors que normalement pendant les fermetures elles doivent faire les nettoyages approfondis. Les agents ne s'y sont pas rendu car elles n'avaient pas de convocation, ont fait leurs heures et bien sûr les nettoyages approfondis. La DRH menace de ne pas payer leur journée de travail... **Tout le monde en a ras-le-bol de ce management de pression...**

Ordre National Infirmier, comment refuser ?

Voici la réponse à faire si la direction vous envoie une injonction à adhérer à l'Ordre. Vous êtes dans votre droit car le décret d'application n'est toujours pas publié.

NOM Prénom
Adresse

Monsieur le Directeur Général du CHU de Toulouse
Hôtel Dieu St Jacques
2, rue Viguerie
31059 Toulouse Cedex 9

Le (date) à..... (lieu)

Monsieur le Directeur Général,

Dans votre courrier du(date), vous me signifiez que l'exercice de la profession d'infirmier.e est subordonné à l'inscription à l'Ordre Infirmier du département et que faute de satisfaire à cette formalité, je serais en position d'exercice illégal de mon métier.

L'article 63 de la Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires a introduit pour les IDE employé.e.s par les établissements de santé, une inscription automatique de ces derniers, un décret devant préciser les conditions d'application de cette mesure.

A ce jour, le décret prévu par la loi n'est toujours pas paru au Journal Officiel.

Les deux seules conditions exigées aujourd'hui pour exercer la profession d'infirmier.e dans un établissement public de santé sont le diplôme d'Etat et l'inscription au fichier ADELI. Je remplis parfaitement ces deux obligations et considère donc que je suis en règle par rapport à la réglementation.

Il va de soi qu'en cas d'évolution de cette réglementation, je reconsidérerai ma situation pour être en conformité avec la loi.

Veillez croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mon plus profond respect.

NOM Prénom Signature

Répression de l'action Syndicale au CHU de Toulouse

La direction a entamé contre 7 de nos camarades des procédures disciplinaires seulement parce qu'ils font leur travail syndical et notamment leurs missions CHSCT. Des dossiers mensongers ont été montés mais les agents ne sont pas dupes, **ils savent qu'on les défend !!!**

Dire « bonjour, je vais vous envoyer un mail » est une agression verbale...

Dans les procédures disciplinaires, un de nos camarades est accusé d'agression d'une cadre, le rapport dit : « cet agent m'a dit « Bonjour » je lui retourne son salut, puis « je vais vous envoyer un mail » je me demande de quel droit il s'adresse à moi vu qu'il est en tenue de travail ». Ce rapport a justifié une procédure disciplinaire. On croit rêver...

Le DG s'embrouille sur les RQ...

Les grévistes du bloc se sont rendu en manif au bureau du DG à l'Hôtel Dieu. Pendant le rendez-vous, les grévistes ont dénoncé les conséquences au quotidien des RQ s'ils étaient appliqués. Le DG a dit « je souhaite que tout le monde pose ses CA et RT en début d'année, en concertation avec le cadre et gardent qqs jours en fin d'année ». Les grévistes ont répondu : « C'est exactement comme ça que l'on fait, les RQ vont au contraire nous imposer des RT et nous enlever la possibilité de gérer de façon intelligente nos repos » ... Gros malaise à la direction. **Les nouvelles maquettes, les RQ et W doivent être retirés immédiatement !**

MOBILISONS-NOUS le 8 juin !!!
(voir recto)

Je souhaite prendre contact me syndiquer

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Email :
Etablissement (nom et adresse) :

